

CONSEIL CANADO-AMÉRICAIN
POUR L'AVANCEMENT DES FEMMES
ENTREPRENEURES ET CHEFS D'ENTREPRISES

TERMES DE RÉFÉRENCE

MANDAT

Le Conseil canado-américain pour l'avancement des femmes entrepreneures et chefs d'entreprises (le « Conseil ») a pour mandat de formuler des recommandations qui peuvent:

réduire les obstacles qui limitent la participation des femmes au monde des affaires, faciliter leur avancement professionnel et les aider à démarrer et à développer leurs entreprises. En définitive, ces efforts contribueront à la croissance, à l'intégration et à la compétitivité de l'économie des États-Unis et du Canada.

OBJECTIFS

Le Conseil, qui relèvera du président des États-Unis et du premier ministre du Canada, poursuivra les objectifs suivants :

- déterminer et promouvoir les stratégies et les pratiques exemplaires des femmes entrepreneures et chefs d'entreprises prospères;
- évaluer les obstacles à la participation des femmes au milieu des affaires;
- réfléchir à des façons de supprimer ces obstacles, de faciliter l'avancement professionnel des femmes et d'aider celles-ci à démarrer et à favoriser la croissance de leurs entreprises;
- présenter les mesures recommandées pour qu'elles soient étudiées et mises en œuvre par le gouvernement et les entreprises.

PILERS

- Accroître le nombre de femmes en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques (STIM);
- Attirer les femmes entrepreneures et encourager les femmes à démarrer leur entreprise;
- Soutenir les entreprises appartenant à des femmes et favoriser leur croissance;
- Améliorer l'accès des femmes aux capitaux;
- Promouvoir le leadership des femmes dans le secteur privé.

ORGANISATION

- Le Conseil comprendra les 10 membres choisies pour participer à la table ronde du 13 février 2017 à la Maison-Blanche, avec un nombre égal de Canadiennes et d'Américaines. Ces membres seront des dirigeantes d'entreprises qui sont estimées et respectées pour leur travail et leurs réalisations et qui souhaitent ardemment que les femmes fassent leur place dans le monde des affaires.
- Le Conseil sera coprésidé par une Canadienne et une Américaine du secteur privé, qui seront choisies par les membres du Conseil. Ces coprésidentes dirigeront les travaux du Conseil et en assureront le leadership.
- Les gouvernements des États-Unis et du Canada nommeront tous deux un agent de liaison afin de coordonner les communications entre le Conseil et leur gouvernement respectif.
- Les membres formeront un seul comité, mais pourraient à l'occasion former ou dissoudre des sous-comités afin de faciliter le travail du Conseil.
- Les membres solliciteront la contribution des parties prenantes concernées afin de formuler des recommandations en vue d'un rapport définitif.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL

Un secrétariat sera créé pour apporter un soutien administratif, logistique et stratégique au Conseil et à ses membres. Le secrétariat comprendra des organismes à but non lucratif, comme le Conseil canadien des affaires, le Business Roundtable et Catalyst.

TERMES DE RÉFÉRENCE

CONSEIL CANADO-AMÉRICAIN POUR L'AVANCEMENT DES
FEMMES ENTREPRENEURES ET CHEFS D'ENTREPRISES